

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Samedi 5 Mai 2018 à CAPBRETON



En présence de : Maryse BARGUES, Francine BERGES, Didier BIZORD, René BOTTELEAU, David CARVALHO, Chantal CHAUSSE, Valérie DUPIN, Christophe GAUTHIER, Patrick GAUTIER, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Pascal LOBRE, Norbert MATTIUZZO, Irène MEROP, Patricia RAYMONDEAU.

Excusés : Patrick AUBIN, Féthy BENZAAD, Rémi BUISSON, Sandra CHARRIERE, Pascal DUVERNAY, Vincent FILLOUX, Jérôme FOUCHE, Jean-Claude HEBRAS, Magali MANIERE, Frédérique MASSON-KESPI, Marcel MICHEL, Richard NORLINGER ainsi que Arnaud CLEDAT, responsable Finances, Aurélie MILHE, directrice administrative et de projets.

Assiste : Christophe CAILLABET, CTS,

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h30, à CAPBRETON, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

En ouverture de séance Didier BIZORD réitère le souhait que les Conseils d'Administration soient délocalisés et précise que ceux-ci se tiendront dorénavant en présentiel uniquement. Il informe les membres du CA de la mise en place à partir du prochain CA d'un accueil local possible la veille de la réunion.

### A l'ordre du jour :

#### 1. Approbation du PV du Conseil d'administration du 17 Mars 2018.

Le PV du Conseil d'administration du 17 mars 2018 est approuvé à l'unanimité. (cf. annexe n°1)

#### 2. Points divers - Secrétariat général

- *Information* : le système de visioconférence par VIDYO a été abandonné par la FFHB et sera remplacé par ZOOM.

- *L'Ordre du jour de l'AG du 26 mai 2018* est approuvé à l'unanimité. (cf. annexe n°2) Une remarque d'Irène MEROP-VICENS concernant le vote des rapports des commissions qui ne figure pas dans l'ODJ présenté.

Norbert MATTIUZZO informe les membres du CA qu'une réflexion est menée autour de la remise des récompenses. Par ailleurs seules les médailles d'Or seront remises lors de l'AG de Ligue, les remises des médailles d'Argent et de Bronze se feront lors des AG des Comités.

- *Statistiques*: plus de 1000 licences par rapport à la saison dernière à la même date avec 43 642 licenciés contre 42 175 la saison dernière à la même date. 9298 licences événementielles.

- *Conventions club* :

- Il est rappelé que les conventions doivent vraiment être un outil au service du développement, de la performance et non des conventions d'opportunité. Aussi, chaque création et renouvellement seront étudiés cette année, via un groupe de pilotage composé de l'ETR, la commission statut règlement, la COC et le secrétariat général de la Ligue. Présentation d'un outil de critère d'évaluation qui sera proposé en AG de la Ligue. Une réflexion sera aussi menée pour 2018-2019 sur une CMCD différenciée pour ces conventions clubs.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, avenue du truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - [www.nouvelleaquitaine-handball.org](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org)

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Gironde sous le n°4885 le 22/11/1948 - SIRET : 335 013 504 00022 - APE : 9312Z

- Un début d'analyse des conventions 2017-2018 a été réalisé par Jean-Claude HEBRAS élu en charge de ce dossier pour la saison 2018-2019
  - Sur le plan administratif, le document dématérialisé est à envoyer à 6000000.SR@ffhandball.net
    - Les dossiers sont à adresser à la Ligue :
      - au plus tard le 21 mai 2018 pour le championnat de France moins de 18, car vote en AG du 26 mai des ayants droits.
      - au plus tard le 1<sup>er</sup> juin pour les conventions régionales et nationales de catégories séniors. Celles-ci seront soumises au vote du CA par vote électronique. Les dossiers concernant les conventions nationales seront alors adressés à la FFHB avant le 15 juin 2018.

Aucun dossier ne sera accepté en dehors de ces dates règlementaires.

Christophe CAILLABET souligne que dans chaque comité il serait souhaitable d'avoir, en ce qui concerne les conventions départementales, une politique cohérente avec la politique de la Ligue.

- *Vœux clubs* : 8 vœux sont parvenus à la Ligue, tous non recevables.
- *Positionnement AG FFHB 2020 en Ligue Nouvelle-Aquitaine* : les membres du CA présents valident sur le principe l'organisation de l'AG FFHB 2020 sur le territoire Nouvelle-Aquitaine (en attente du cahier des charges de la fédération pour établir des devis).

### 3. Finances – Régine HANDY

- Bilan Financier 2017 : le bilan montre un résultat certes négatif (- 81 741.52€) mais nettement inférieur à ce qui avait été prévu. Ceci s'explique en partie par un certain nombre de dépenses qui figuraient dans le budget prévisionnel et qui n'ont pas été réalisées et l'augmentation du nombre de licenciés. Le bilan financier 2017 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil d'administration présents.

- Guide financier 2018 : Concernant les propositions de modification de certains tarifs par la commission d'Arbitrage, ces derniers suscitent de nombreux échanges à l'issue desquels les membres du conseil d'administration présents, à la majorité (13 votes contre, 2 abstentions), ne les valident pas et expriment une réelle volonté qu'un travail soit mené concernant l'arbitrage sur le territoire Nouvelle-Aquitaine au cours de l'élaboration du Projet territorial. (quels objectifs pour l'arbitrage ?).

David CARVALHO souligne que le projet d'arbitrage fédéral proposé lors de l'AG de la FFHB a été voté. Christophe CAILLABET précise qu'il appartient aux territoires d'en définir les modalités d'application, de déterminer la politique économique et technique de l'arbitrage pour définir ce qui est à mettre en place.

Didier BIZORD rappelle l'objectif de l'arbitrage par binôme sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil d'administration s'engage à proposer une politique technique et économique pour faire évoluer l'arbitrage sur le territoire.

ITFE/ARBITRAGE : Les propositions de tarifs proposées par la commission d'arbitrage ne sont pas validées par les membres du Conseil d'administration (12 votes Contre, 2 votes Pour, 1 abstention)

- L'ensemble des tarifs 2018 présents dans le Guide financier (tarifs administratifs, licences, affiliation/ réaffiliation, droits d'engagement, droits de mutation, de formation, formations ITFE, parcours d'Excellence sportive, frais d'arbitrage, pénalités financières etc...) présentés par Régine HANDY sont validés par le CA et seront présentés à l'AG de la Ligue.

- Régine Handy informe les membres du CA que le bureau directeur du 26 avril 2018 a validé la clôture des comptes au 30 juin pour l'année 2019, il est en effet préférable et facilitant d'être sur l'exercice d'une saison plutôt que sur un budget annuel. Le prochain exercice sera donc sur 18 mois, et une AG financière se tiendra en octobre/novembre 2018. Cette décision de fonctionner en saison et plus en année civile a été validée par la FFHB.

- Le budget prévisionnel 2018 est en cours d'élaboration, il sera adressé ultérieurement aux membres du CA pour vote électronique.

#### 4. Approbation des textes règlementaires 2018-2019 de la Ligue (cf. annexe 5))

- **COC**
  - **Règlement général des compétitions régionales** : le règlement général des compétitions présenté par Matthieu GONDELLON est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.
  - **Règlement particulier des compétitions régionales –saison 2018-2019** : le règlement particulier des compétitions régionales pour la saison 2018-2019 présenté par Matthieu GONDELLON est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration présents.

Le Bureau Directeur du 26 avril a validé la mise en place d'une Péréquation kilométrique à 0.32€/km pour chaque niveau de jeu : Pré-nationale Masculine et Nationale 3 Féminine territoriale pour l'année 2018-2019

- **Circulaire administrative – saison 2018/2019** : La circulaire rédigée par la commission Statuts et Règlements est approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents.
- **Textes CMCD Nouvelle-Aquitaine – saison 2018/2019** : les textes CMCD Nouvelle-Aquitaine pour la saison 2018/2019 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.

#### 5. Projet Territorial

- **Point signature Convention ETR** : Christophe CAILLABET informe les membres du Conseil d'Administration que la convention ETR a été signée par le Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, le DTN et la direction Régionale. Une signature officielle sera programmée.
- **Séminaire Projet Territorial** : se déroulera les 7 et 8 septembre 2018 à Limoges.

#### 6. Point par commissions

- **Commission de Discipline – Irène MEROP-VICENS**

A ce jour 67 dossiers, dont 2 pour violences graves avec mesures conservatoires sur les joueurs et 1 dossier en appel. Beaucoup de rapports en moins de 18 championnat de France. Irène MEROP-VICENS souligne recevoir de nombreux rapports des arbitres qui néanmoins ne semblent pas concernés par la commission. Se pose la question de la responsabilisation des clubs sur ce qui se passe autour du terrain.

Matthieu GONDELLON souligne l'absence dans la formation des cadres d'intervention autour de l'éthique sportive et des comportements sur le terrain. Irène MEROP-VICENS rappelle que les sanctions peuvent aussi être des rencontres à huis clos ou des points de pénalités sur le championnat.

- **Commission Statuts et règlements – Francine BERGES**
  - CMCD

Très peu de club ont envoyé des commentaires sur la CMCD 2018/2019. Certains points particuliers ont pu être revus, comme l'arbitre de + 55 ans avec rajout des critères qui seront pris en compte et la modification concernant le nombre d'arbitres en niveau Honneur.

Le planning concernant le bilan de fin de saison a été établi et va être envoyé aux membres concernés ainsi qu'aux présidents des commissions concernées afin d'échanger sur la situation. Le bilan se fera sur plusieurs jours la semaine du 4 juin. Un BD est prévu le mardi 12 mai pour finaliser les décisions émises.

Concernant le bilan mi saison, très peu de commentaires sauf et souvent pour des arbitres mal enregistrés. Aucun commentaire n'a été fait par les commissions Technique et Arbitrage sur le récapitulatif de la situation CMCD pour des clubs en difficulté.

- Circulaire Administrative pour qualification

Un document a été rédigé pour aider les clubs et les comités sur le comment faire et le pourquoi concernant la ré-affiliation, la mutation et les demandes de licences. Il sera possible de le voir sur le site et sera interactif. Ce document après approbation sera envoyé avant l'AG Ligue à tous les clubs et les Comités.

- Equipements

Une réunion a été faite vendredi 4 mai à Mérignac en présentiel et Visio.

Les besoins pour la saison prochaine sont le renforcement des membres de cette division, un bilan des salles et une procédure de fonctionnement servant également aux clubs et aux comités.

Des problématiques se font ressentir, tout d'abord :

- par le manque de personne sur tous les bassins dont les plus importants sont l'Aquitaine et le Poitou-Charentes : un renforcement est absolument nécessaire pour assurer la continuité dans ce domaine ;
- l'indisponibilité assez fréquente de Frédéric VIGNIER pour des raisons professionnelles sur le bassin Poitou-Charentes ;
- Une liste des salles trop anciennes sur Gesthand.

Des actions immédiates vont être mises en place :

- Un appel à candidature sera fait sur tout le territoire auprès, d'une part, des délégués départementaux et, d'autre part, des Comités et clubs.
- Un tri sur la liste des salles inscrites sur Gesthand : Salles obsolètes, salles en attente d'homologation et salles à homologuer.

La suppression des salles plus utilisées va être demandée à la Fédération après établissement, vérification et confirmation de cette liste.

Une demande expresse sera faite pour les en-cours non finalisés par la Fédération sur cette saison.

Un planning sera établi pour les homologations à faire pour la saison prochaine.

## 7. Point par Comité

### **CD16:** René BOTTELEAU

- Après la réception de 4 Intercomités, des finalités de secteur CDF, de la journée régionale Handensemble, les clubs de la Charente sont toujours mobilisés avec la réception des Interdépartementaux F le 08 Mai à Chasseneuil.

- Point sur les licences : + 76 (M = +24, F = +52), une centaine de jeunes supplémentaire, une baisse en sénior.
- Services Aux Clubs : Des démarches ont été entreprises auprès de 4 clubs afin de les aider à développer leur structure. Un état des lieux a été fait. Affaire à suivre. Le positionnement Ligue/Comité par rapport à cet axe de travail n'est pas bien défini. Une clarification des rôles de chacun est nécessaire afin de savoir qui fait quoi ? Des outils de mutualisation Ligue/Comité/Clubs sont certainement à mettre en place.
- Recrutement d'un CTF : une première étude des candidatures va s'effectuer cette semaine.

#### CD17 : Patrick GAUTIER

- Fait remarquer que malgré ses dernières demandes dans un précédent CA, il note un manque de communication (compte rendu de commissions) entre les différentes commissions et les comités départementaux.
- Rappelle, comme cela avait déjà été souligné lors du premier CA en début de saison 2017/2018 ( voir compte rendu) que la mise à disposition des salariés doit impérativement passer par les responsables de structures ( Présidents..) et non se traiter de salariés à salariés.
- Cette fin de saison en Charente Maritime se déroule sans soucis : les championnats jeunes se termineront début juin avec des play-offs et les championnats adultes fin mai. Il y a eu 6 candidats pour l'examen d'arbitre départemental. Le CD 17 donne rendez-vous à tous les clubs du 17 pour fêter ses 50 années de partage, de travail et de bénévolat, le samedi 16 juin 2018 à RONCE LES BAINS. La journée débutera par l'AG du CD et celle-ci sera suivie d'un apéritif puis d'un repas de gala. Le CD 17 souhaite une bonne fin de saison à toutes et à tous.

#### CD33: Pascal LOBRE

- L'assemblée générale se déroulera le samedi 2 juin 2018 à VILLENAVE D' ORNON suivie l'après-midi et le dimanche des finales jeunes
- Mercredi 2 mai 2018, rencontre avec Didier BIZORD, Françoise NICOLE, et Christophe CAILLABET pour faire le point sur la mutualisation entre le comité et la ligue concernant Lucille BRUXELLES responsable du pôle d'Angoulême. Nous sommes en train de préparer une nouvelle convention qui se composerait de 1100 heures au pôle  
D'Angoulême, 200 heures au comité de Gironde et 300 heures sur des missions fédérales. Pascal LOBRE remercie Didier, Françoise, et Christophe pour les échanges constructifs.
- En cette fin de saison préparation aussi du sandball qui aura lieu le samedi 29 juin 2018 et dimanche 1 juillet 2018 à Montalivet.
- Renouvellement de la participation du CD33 avec l'AFACAM pour la formation de jeunes arbitres dans les prisons. C'est Ludovic MARQUES qui est chargé de la formation dans le courant du mois de mai. Une remise officielle des diplômes aura lieu le vendredi 8 juin 2018.
- Présence de Pascal LOBRE à l'AG le 18 mai 2018 du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) au cours de laquelle ce dernier intègrera le Bureau Directeur.

**CD40:** Valérie DUPIN :

- Pas d'évènements particuliers depuis le dernier CA de Ligue, si ce n'est la qualification pour les finalités des intercomités en challenge à Bourges pour la sélection masculine.
- Comme elle l'avait évoqué au dernier CA, et n'ayant pas eu de réponse, Valérie DUPIN repose les questions concernant le pacte de développement : quels critères seront pris en compte pour les sommes allouées aux comités, les comités seront-ils intégrés dans la réflexion, qui va décider des sommes ?

**CD47:** Christophe GAUTHIER :

- Christophe GAUTHIER souhaiterait avoir une meilleure visibilité des missions des salariés (administratifs et techniques) afin de connaître les domaines d'expertise des uns et des autres pour les solliciter de façon efficiente.
- Il souligne que lorsqu'un salarié technicien de la Ligue Nouvelle Aquitaine anime un stage fédéral, celui-ci pourrait être un peu plus impliqué lorsqu'un stagiaire vient de la Nouvelle Aquitaine (rapporte qu' « un entraîneur du Lot et Garonne est allé en stage à Orléans, dans le cadre d'un rattrapage pour valider un niveau 4 enfants, le CTF de la Nouvelle Aquitaine qui faisait partie de l'encadrement de ce stage l'a pratiquement ignoré, ce qui est dommage quand on est issu du même territoire »).
- Christophe GAUTHIER présente sa démission en tant que membre de la CRL Nouvelle Aquitaine. Dit savoir que plusieurs dossiers ont été travaillés et que la présidente de la Commission ne l'a pas sollicité pour participer à ces débats.

**CD64 :** Maryse BARGUES

3 événements en perspective :

- les finales de Coupe de France à Bercy aujourd'hui avec 2 clubs : LESCAR et TARDETS
- les finalités intercomités à Orléans du 19 au 20 mai avec l'équipe féminine
- les fêtes du hand départemental du 8 au 10 juin à BILLERE et à GAN.

**CD86:** Chantal CHAUSSE :

« La saison se poursuit sans problème particulier, nous préparons nos finales et nos coupes »  
Le comité aurait souhaité être informé des clubs de la Vienne qui ont remis un dossier « Ecole d'arbitrage » à la fois pour la CMCD Départementale et pour préparer leur A.G.

9. **RETROPLANNING**

- REUNIONS INSTITUTIONNELLES :
  - AG de Ligue le Samedi 26 Mai à NIORT
  - Bureau Directeur de Ligue : 11 juin, 6 juillet
  - Séminaire Projet Territorial : 7 et 8 septembre à LIMOGES
- Evènements territoriaux :
  - Stages SN1 et SN2 : soirées thématiques en mai 2018
  - RGO et FPC : 14 au 17 juin 2018
  - Stage Franco – Espagnol U17 fin juin en Gironde
  - Stage Franco-Allemand U17 du 8 au 14 juillet à OLERON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30



Didier BIZORD

Président

Patricia RAYMONDEAU

Secrétaire Générale Adjointe